

plan de  
*paysage[s]*  
aire métropolitaine bordelaise

TOME

1.1

*Les paysages  
de l'eau*  
portraits de territoire



Scot de l'aire  
métropolitaine  
Bordelaise

• 2020 •

**Avec le soutien de :**



Ministère de la transition écologique  
dans le cadre de l'appel à projet « plan de paysage »



Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales  
dans le cadre du Pacte Métropolitain d'innovation entre l'État et Bordeaux Métropole 2017 - 2019 et du contrat de coopération métropolitaine avec le Sysdau



Département de la Gironde  
dans le cadre de la politique « aide à la valorisation des paysages »



Région Nouvelle Aquitaine  
dans le cadre du projet VitiREV sur le projet « lisières viticoles et développement durable »



DREAL Nouvelle Aquitaine  
dans le cadre de l'appel à projet 2019 « mesure 2.2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine » sur le projet « lisières viticoles, santé et urbanisme »

**En partenariat avec :**

**Partenaires professionnels**



**Partenaires universitaires**



**Expertises professionnelles**



F.G.I.E.

CATHERINE FRUCHART

CÉDRIC LAVIGNE



# *Les paysages de l'eau* portraits de territoire

*Le plan de paysage[s] est conçu comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'aire métropolitaine bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire.*

*Les « portraits de territoires », déclinés en quatre tomes, constituent le diagnostic paysager du Plan de Paysage[s]. Il est structuré autour du découpage du territoire en unités agro-paysagères. La description de chaque unité permet de connaître les caractéristiques paysagères du territoire, ses dynamiques structurantes ainsi que ses évolutions.*

---

# Introduction

---



Prairies humides, secteur Latresne-Quinsac

Le paysage de la plaine alluviale, conquis par l'Homme sur l'eau, présente un caractère très géométrique, structuré par un réseau de jalles et fossés permettant la valorisation de ces espaces. L'occupation du sol y alterne vignes, cultures, peupliers et marais offrant des paysages très différents en fonction des territoires.



Jalle traversant les marais, St-Julien-Beychevelle

## *En bref*

---

### *Les objectifs principaux*

---

La charte des paysages sera conçue comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'agglomération bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Ces cinq tomes se déclineront de la manière suivante :

- × Les paysages de l'eau : les paysages de marais autour des fleuves, de l'estuaire et des grands affluents;
- × les paysages de la vigne : les croupes viticoles du Médoc aux Graves et de l'Entre-deux-Mers;
- × les paysages de la forêt : sylviculture et milieux humides associés;
- × les paysages des collines et des vallons : la diversité des paysages des vallons boisés ou prairiaux aux collines viticoles;
- × les sites des projets agro-urbains : une bourse au projet pour faciliter la mise en réseau des acteurs et mettre en œuvre des parcs agro-éco-urbains.

## Une plaine alluviale, une diversité de paysages

Certains secteurs ont conservé un paysage de prairies encadrées par des haies bocagères, tandis que d'autres sont constitués d'un espace très ouvert occupé par la maïsiculture. Il persiste également à certains endroits une polyculture importante, associant vignes, maïs, maraîchage et peupliers. Du côté de la Dordogne, le fleuve forme des méandres très serrés, qui créent des micro-paysages. La proximité de Bordeaux et des deux rivières navigables ont fait du Bec d'Ambès un lieu de prédilection pour l'implantation d'activités industrielles, qui dressent haut leurs silhouettes sur les horizons du marais. Vers le nord, le paysage de l'estuaire prend de l'ampleur. La présence de nombreuses îles en réduit l'horizon.



Vignes de palus, Lestiac-sur-Garonne

## Deux rives très distinctes autour des fleuves

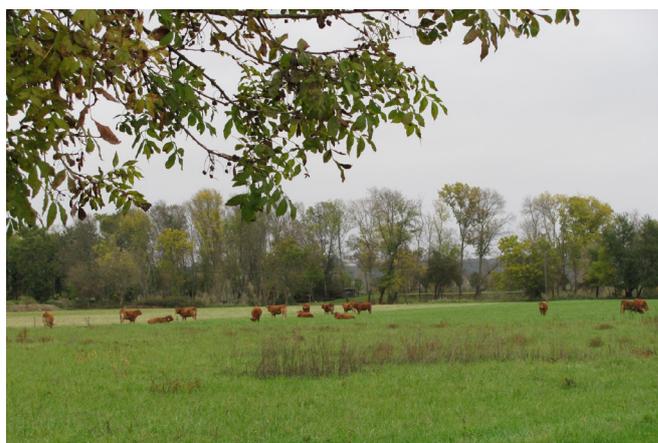
Les vallées de la Garonne et de la Dordogne présentent deux rives très distinctes :

- × La rive droite est constituée d'un coteau boisé dominant le paysage, marqué par les échancrures des vallons. Les bourgs sont historiquement installés selon deux situations géographiques. En pied de coteau, ils bénéficient de la proximité du fleuve, voie historique de communication et support de nombreuses activités. En rebord de coteau, ils bénéficient d'une situation privilégiée en belvédère, la silhouette des clochers constituent alors des points de repère dans le paysage des vallées.
- × En rive gauche, les terrasses douces ont favorisé l'implantation du vignoble. Les bourgs sont le plus souvent installés sur les terrasses en éperon dominant les marais. Ils s'égrènent ensuite en remontant les vallées des affluents des fleuves.

## Des écosystèmes remarquables associés aux fleuves : les marais, palus et bocages humides

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise : les marais du Haut-Médoc (Beychevelle, Labarde et Arcins), de Bruges, Blanquefort et Parempuyre, du Bec d'Ambès, de Saint-Loubès et Izon jusqu'au bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur des grands fleuves. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc. Également champ d'expansion des crues et milieux indispensables à la productivité piscicole, ces espaces assurent de nombreux services environnementaux à la collectivité.

Bien qu'en grande partie protégés par l'inconstructibilité liée au risque inondation, les marais demeurent menacés sur leurs franges par la pression urbaine de l'aire métropolitaine bordelaise et sont touchés par l'évolution des pratiques agricoles. Par ailleurs, la question très complexe de l'entretien des ouvrages hydrauliques et de protection (système de canaux et de ports à flot, digues...) est au cœur d'enjeux souvent contradictoires : maintien de l'activité agricole notamment l'élevage, protection contre le risque inondation, partage de la ressource en eau et préservation de la biodiversité (en particulier continuité écologique et hydraulique pour les poissons).



Prairies pâturées, Margaux

# LES PAYSAGES DE L'EAU



## Légende

- Bordeaux, centre villes et centre bourgs
- Autoroutes
- Routes
- ++++ Chemins de fer
- Périmètre Sysdau
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaires
- Lagunes
- Espaces Naturels Majeurs (SCoT)
- Zones de remontées de nappe
- Landes et bruyères
- Palus et marais



# Portraits de territoires

# Les unités agro-paysagères





### Les paysages humides du Médoc

-  Les marais de Cussac-Fort-Médoc à Macau
-  La forêt-galerie de la Jalle de Castelnau
-  Les marais de Ludon - Parempuyre - Blanquefort
-  Le système de la Jalle de Ludon-Médoc
-  La Jalle de Blanquefort

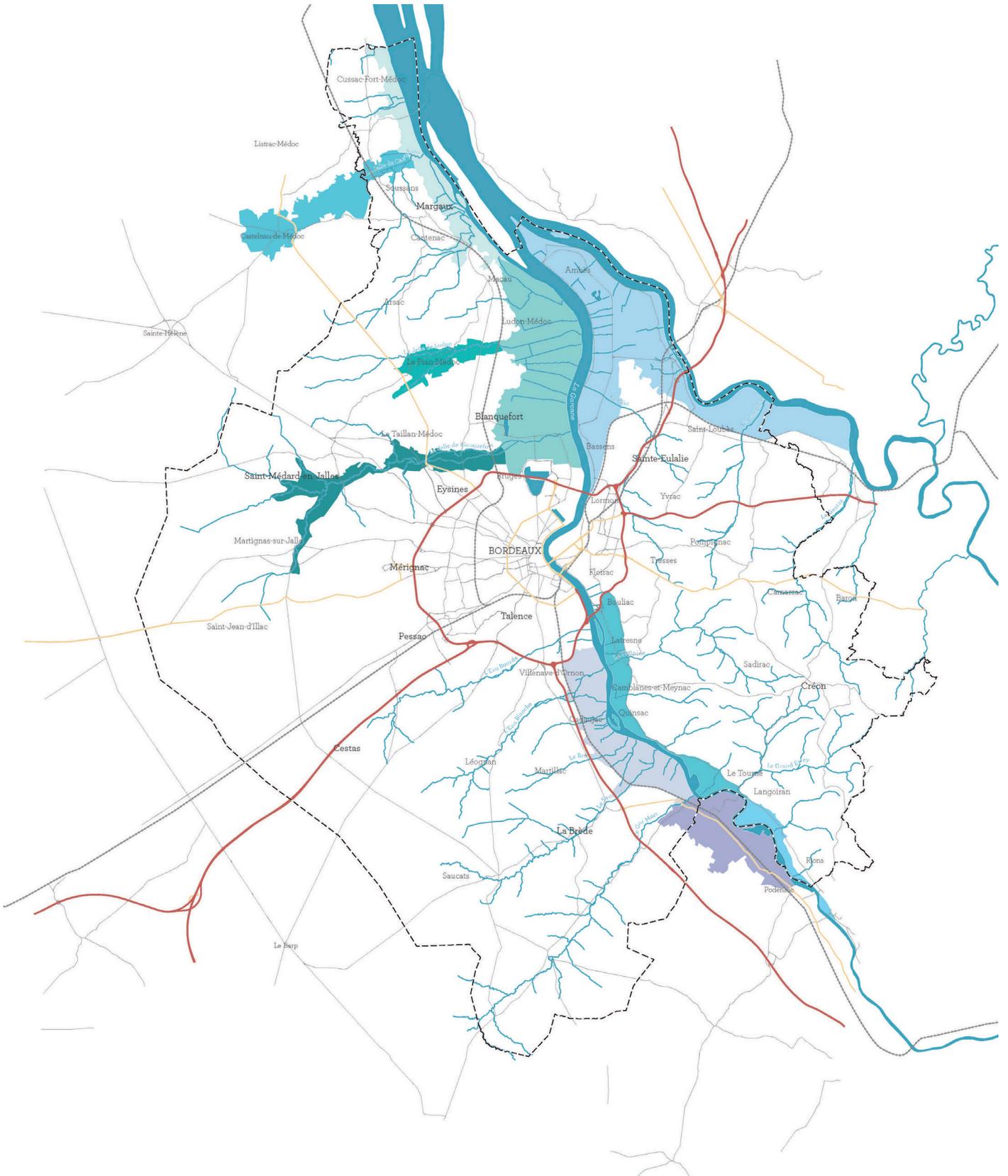
### Les paysages humides de Graves

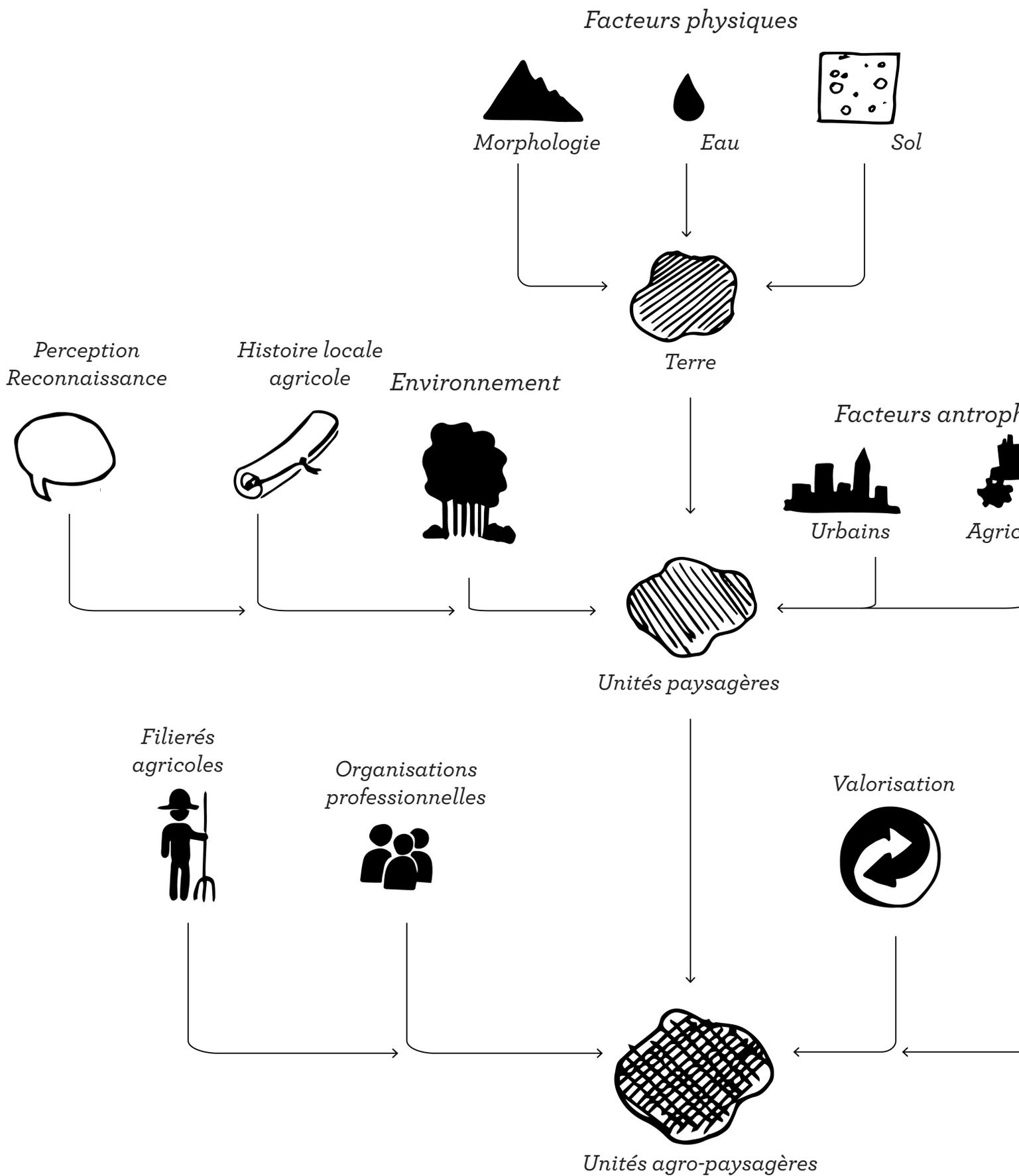
-  Les bocages de Garonne
-  La vallée viticole de Beautiran à Podensac

### Les paysages humides de l'Entre-deux-Mers

-  Le triangle marécageux de Bassens-Ambès-Saint-Loubès
-  Les marais de Bouliac à Le Tourne
-  Les marais de Langoiran à Rions

*Les unités agro-paysagères de l'eau*





hiques



roles

## Méthodologie

L'aire métropolitaine bordelaise se compose d'une variété de paysages distincts marqués par des typologies agricoles différentes.

La diversification de ces paysages s'est faite par l'interaction de plusieurs facteurs.

Les premiers sont des facteurs physiques : la morphologie, le réseau hydrographique, la composition du sol.

A ces facteurs, il faut associer les activités des êtres vivants : l'homme avec les activités urbaines et agricoles, la nature avec les relations végétales et animales.

Le territoire devient paysage quand la « façon de vivre ce territoire » interagit avec ce système complexe.

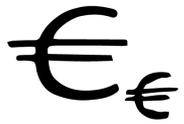
C'est cela qui permet d'associer cette articulation technique à des concepts plus familiers : le paysage devient « chez nous ».

Par rapport à ces considérations, le découpage proposé dans ces portraits de territoires ne décline pas la méthode classique des « unités paysagères » mais s'articule selon des « régions territoriales » qui permettent une identification visuelle et sensitive.

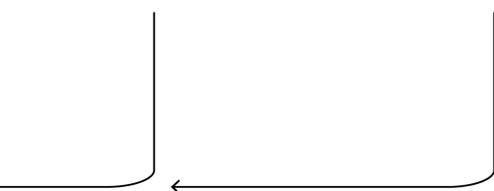
Sont définies « unités agro-paysagère de l'eau » des zones dans lesquelles les caractéristiques interagissent de façon plus ou moins différentes. Les périmètres entre les unités sont approximatifs parce que dans la réalité, il n'existe pas de frontières nettes entre les paysages mais des passages « graduables ».

Sont définis trois grandes unités de l'eau : celle du Médoc, celle des Graves et celle de l'Entre-deux-Mers. Des sous-unités sont identifiées selon l'interaction entre les fleuves majeurs, le réseau hydrographique secondaire et les plaines inondables.

Développement économique



Gestion environnementale



## Les paysages humides du Médoc

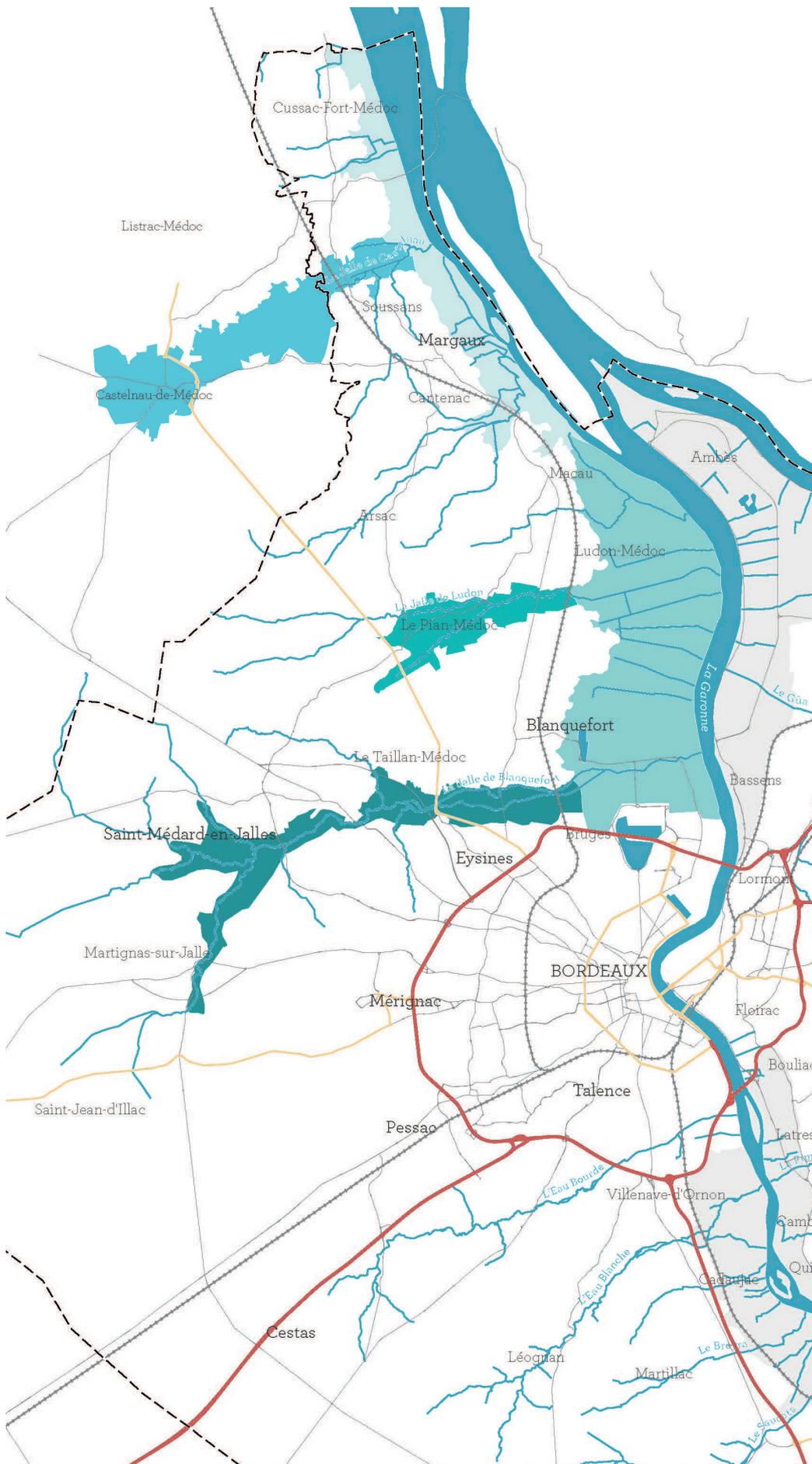
## Communes

Arcins  
 Blanquefort  
 Bruges  
 Cantenac  
 Castelnau-de-Médoc\*  
 Cussac-Fort-Médoc  
 Eysines  
 Lamarque  
 Le Haillan  
 Le Pian-Médoc  
 Le Taillan-Médoc  
 Ludon-Médoc  
 Macau  
 Margaux  
 Martignas-sur-Jalle  
 Parempuyre  
 Saint-Médard-en-Jalles  
 Soussans

\* commune hors SCoT

## Cours d'eau

l'Estey du Houguey  
 la Garonne  
 la Jalle de Canteret  
 la Jalle de Castelneau  
 la Jalle du Cartillon  
 la Jalle d'Eysines  
 la Jalle de Ludon  
 la Jalle de Tiquetorte  
 la Laurina  
 la Maqueline  
 le Ruisseau de l'Artigue



Les marais de Cussac-Fort-Médoc à Macau

La forêt-galerie de la Jalle de Castelneau

Les marais de Ludon - Parempuyre - Blanquefort

Le système de la Jalle de Ludon-Médoc

La Jalle de Blanquefort

## Qualités physiques

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents de la Garonne, cette unité est caractérisée par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude jusqu'à 50 mètres.

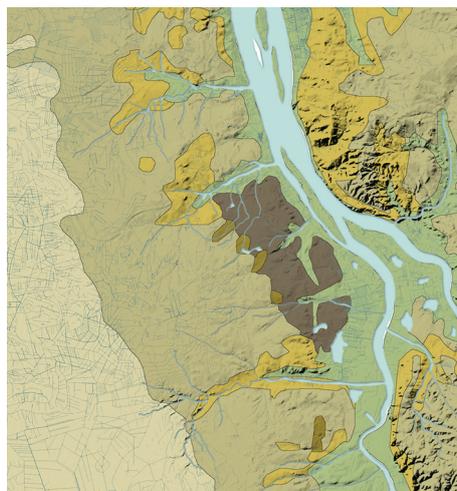
Les évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire, permettent de mettre en évidence ces spécificités. C'est la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionne la différenciation des sols : les sols sableux du plateau laissent place aux sols hydromorphes des marais.

D'ouest en est, les sols qui se succèdent génèrent des paysages alluvionnaires distincts : les vallées des cours d'eau permettent le développement des boisements (forêts galeries), le socle des marais du bord du fleuve.

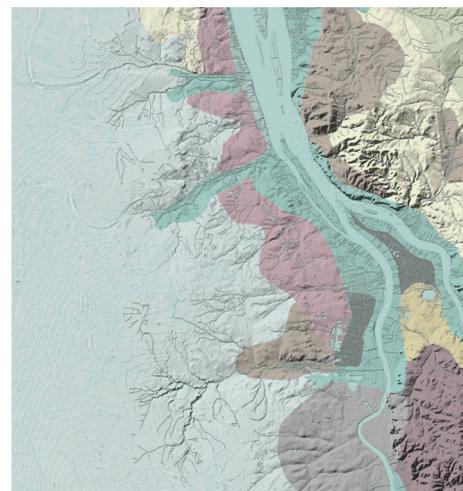
### Hydromorphologie



### Géologie



### Pédologie



## Qualités agricoles

Une mosaïque de cultures inscrite dans une trame bocagère plus ou moins dégradée. De la céréaliculture à la vigne, mais aussi des pépinières. Le drainage de l'eau est fait par des petits cours d'eau et des anciens canaux hérités de la domination hollandaise.

### ◀ Photo 1

Canal naturel\_Macau.

### Photo 2

Prairie\_Ludon-Médoc.

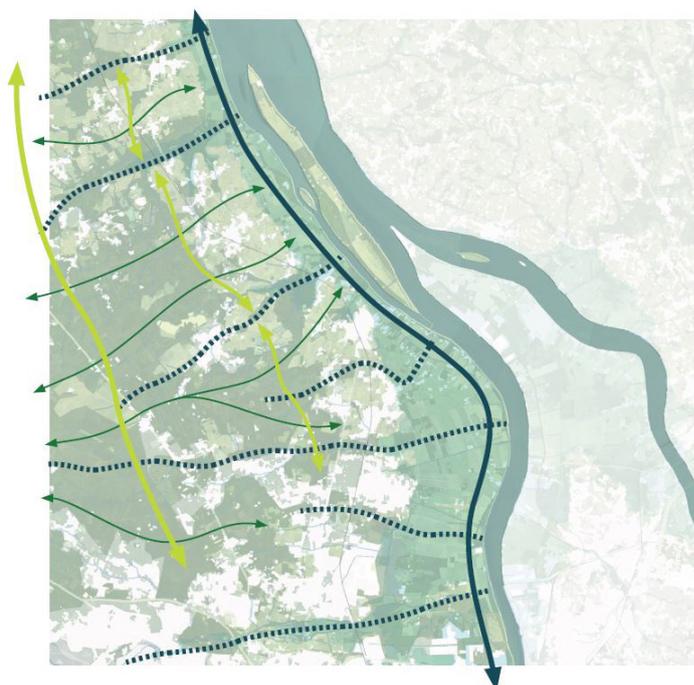


### Qualités environnementales

Le fonctionnement écologique s'appuie sur le réseau hydrographique.

Le principe du fonctionnement écologique du territoire se compose de : grande continuité fluviale, continuités des cours d'eau, connexion interbassins versants, liaisons terrestres ville-nature et grande continuité nord-sud.

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Les marais du Haut-Médoc (Beychevelle, Labarde et Arcins), de Bruges, Blanquefort et Parempuyre forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur du grand fleuve. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.



Principe de fonctionnement écologique du territoire \_ Secteur Sud-Médoc

### Qualités paysagères

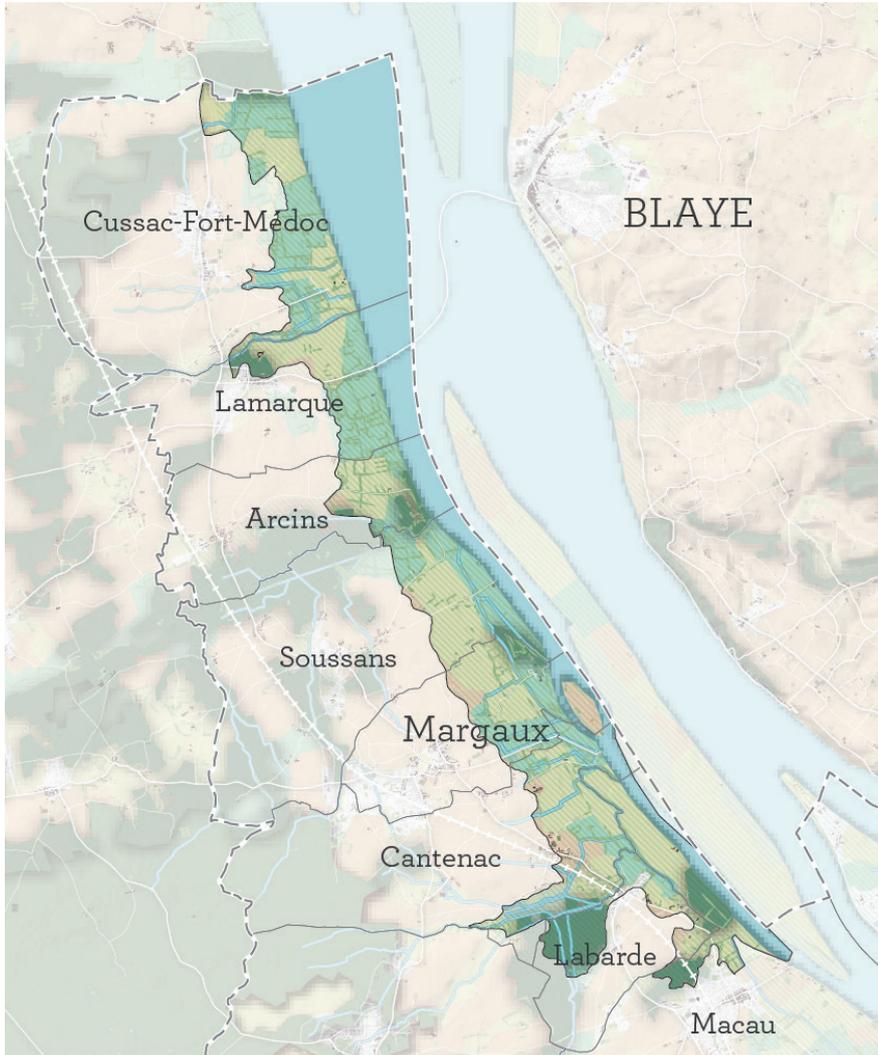
Le paysage de la plaine alluviale, conquis par l'Homme sur l'eau, présente un caractère très géométrique, structuré par un réseau de jalles et fossés permettant la valorisation de ces espaces.

En rive gauche, les bourgs sont le plus souvent installés sur les terrasses en éperon dominant les marais.

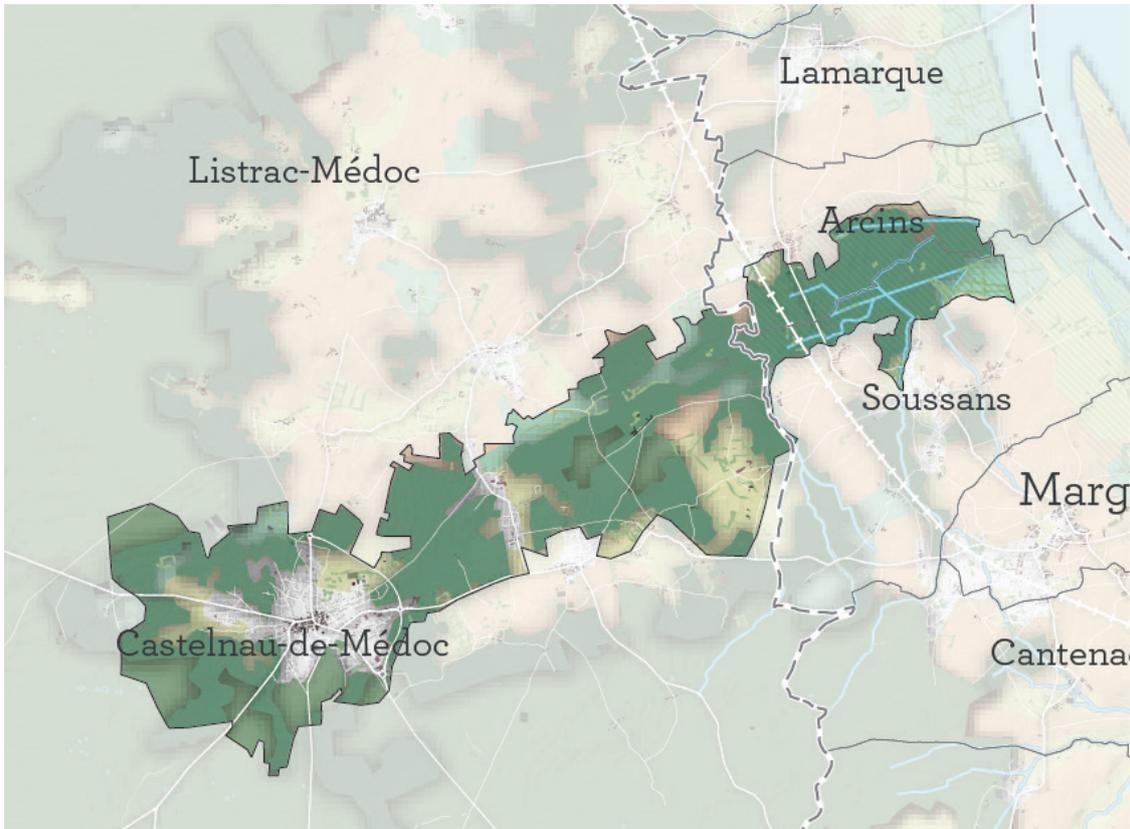
Ils s'égrènent ensuite en remontant les vallées des affluents des fleuves.



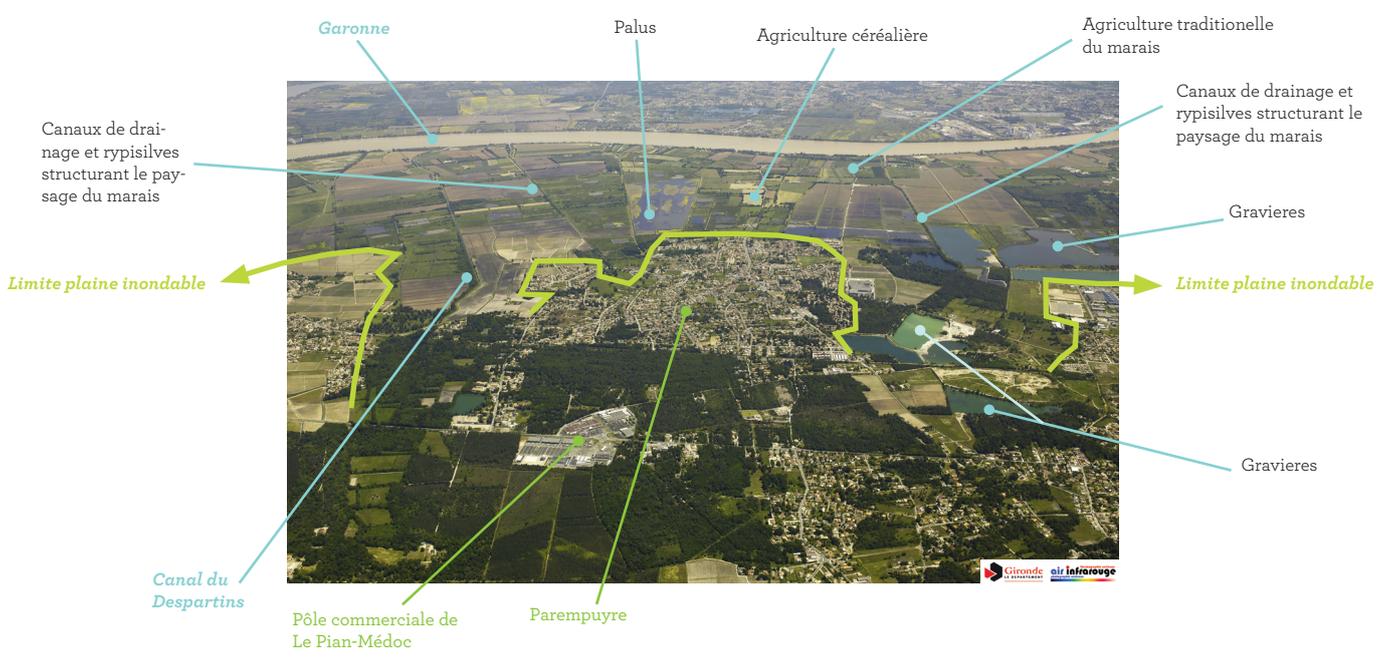
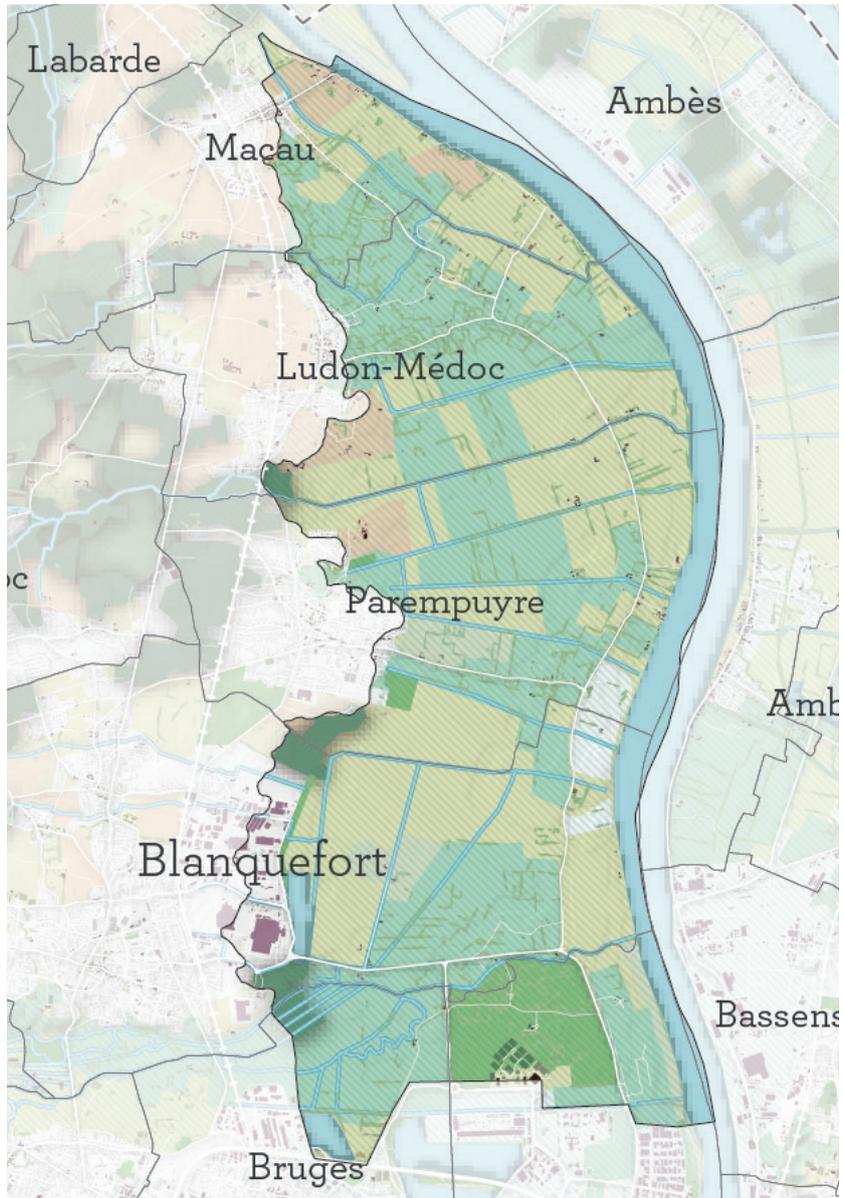
Les marais estuariens de Cussac-Fort-Médoc à Macau



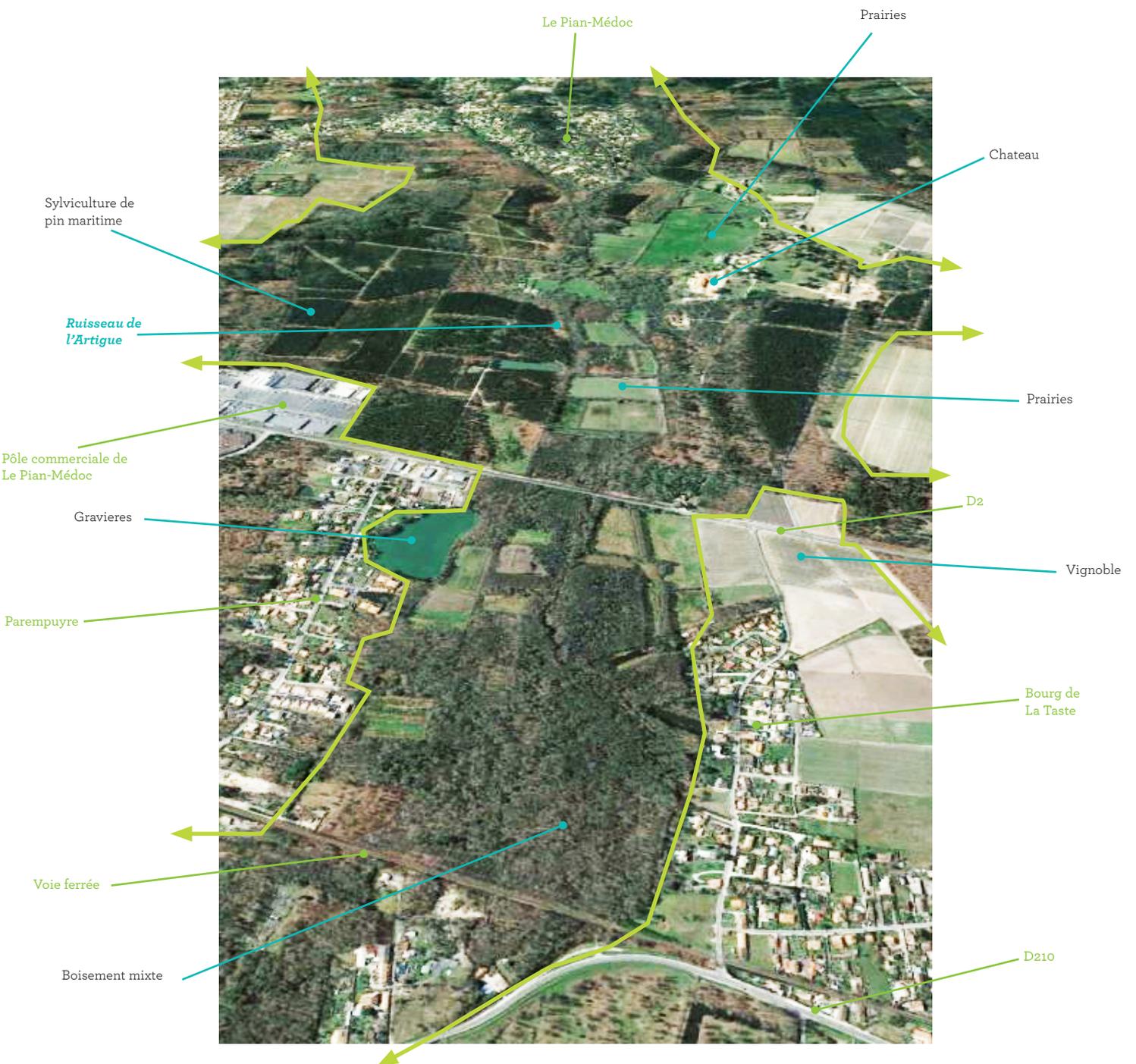
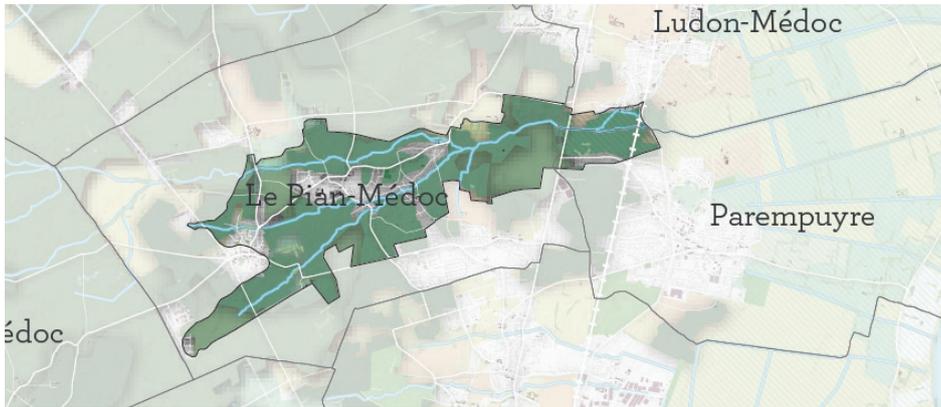
● La forêt-galerie de la Jalle de Castelnau



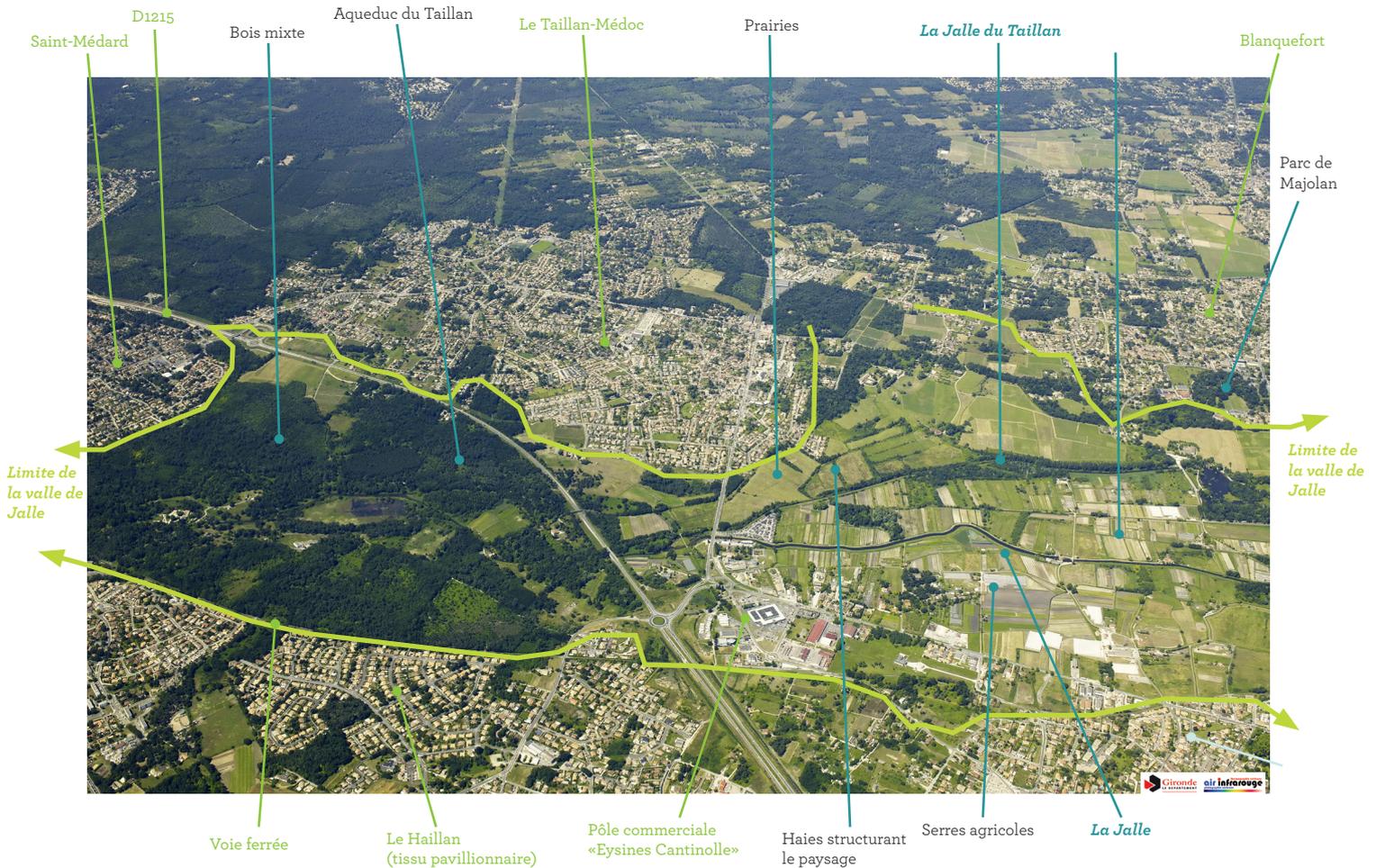
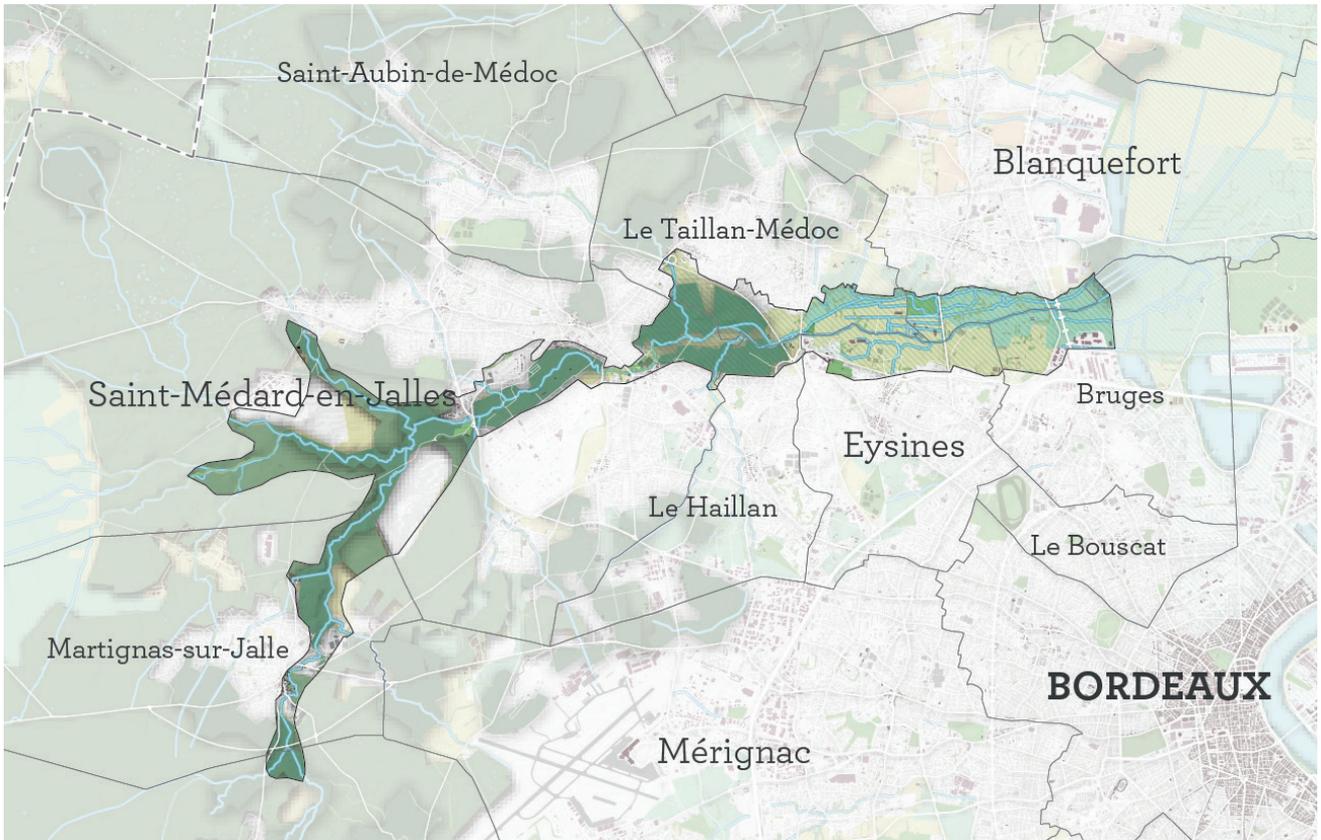
● Les marais de Ludon – Parempuyre – Blanquefort



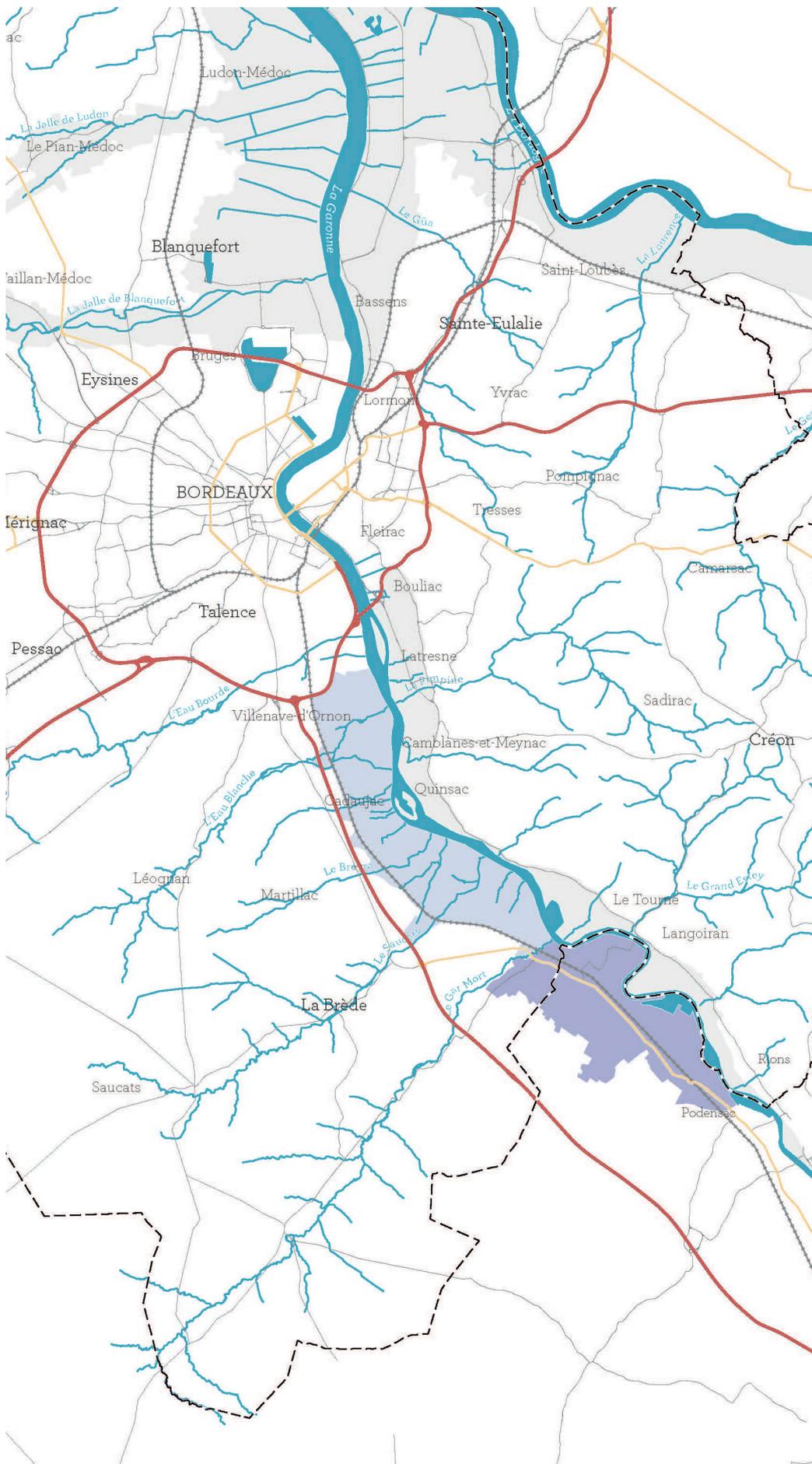
Le système de la Jalle de Ludon-Médoc



La Jalle de Blanquefort



## Les paysages humides des Graves



### Communes

- Ayguemorte-les-Graves
- Beautiran
- Bègles
- Cadaujac
- Castres-Gironde
- Isle-Saint-Georges
- Podensac\*
- Saint-Médard-d'Eyrans
- Villenave-d'Ornon

\* commune hors SCoT

### Cours d'eau

- le Breyra
- l'Eau Blanche
- l'Eau Bourde
- le Gat Mort
- la Garonne
- le Ruisseau de la Pe-guillère
- le Saucats

● Les bocages de Garonne

● La vallée viticole de Beautiran à Podensac

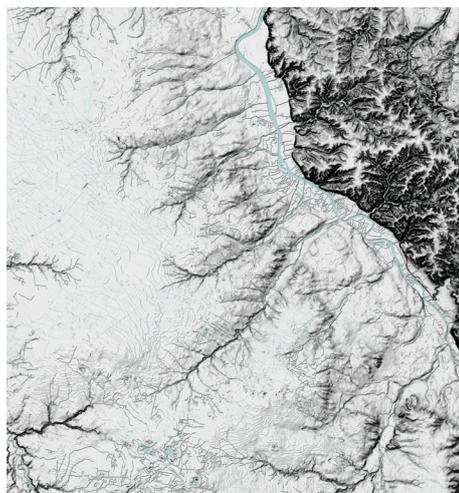
## Spécificités physiques

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents de la Garonne, cette unité est caractérisée par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude jusqu'à 80 mètres.

Les évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire, permettent de mettre en évidence ces spécificités.

C'est la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionne la différenciation des sols : les sols sableux du plateau laissent place aux sols de graves puis aux sols hydromorphes des marais. D'ouest en est, les sols qui se succèdent génèrent des paysages distincts : les formations alluvionnaires des marais et les terrasses graveleuses. Les vallées des cours d'eau permettent le développement de boisements (forêts galeries) et structurent le paysage des coteaux.

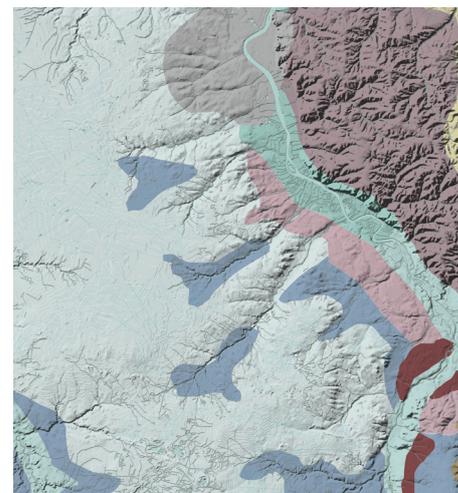
### Hydromorphologie



### Géologie



### Pédologie



## Spécificités environnementales

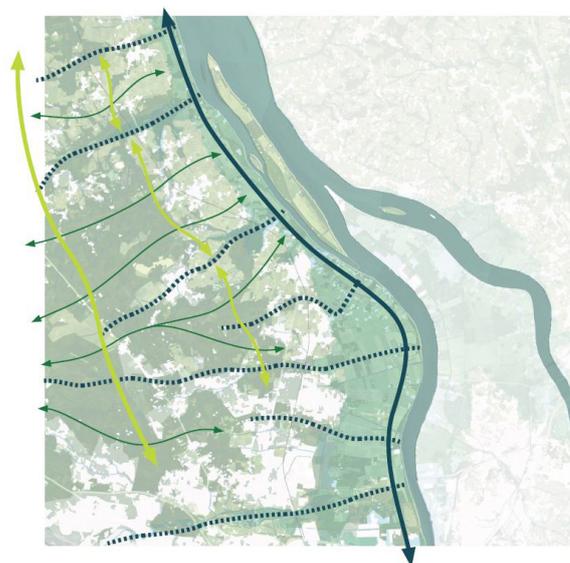
En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Le bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans et la vallée viticole de Podensac forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur du grand fleuve. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.



▲  
Photo 1  
Bocage de Cadaujac.

## Spécificités agricoles

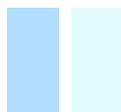
La trame bocagère des palus où les vignes sont présentes crée une imbrication entre cultures et prairies dont les équilibres évoluent du nord au sud : au nord on trouve l'élevage et les pépinières avec les activités agricoles, au sud la plaine inondable est occupée principalement par la vigne de palus.



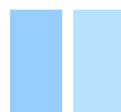
Principe de fonctionnement écologique du territoire \_ Secteur Sud-Médoc

## Spécificités paysagères

Dans le paysage humide des Graves, certains secteurs ont conservé le caractère de prairies encadrées par des haies bocagères, tandis que d'autres sont constitués d'un espace très ouvert occupé par la maïsiculture. Il persiste également à certains endroits une polyculture importante, associant vignes, maïs, maraîchage et peupliers. Les cours d'eau structurent le territoire de la plaine inondable jusqu'aux coteaux viticoles.

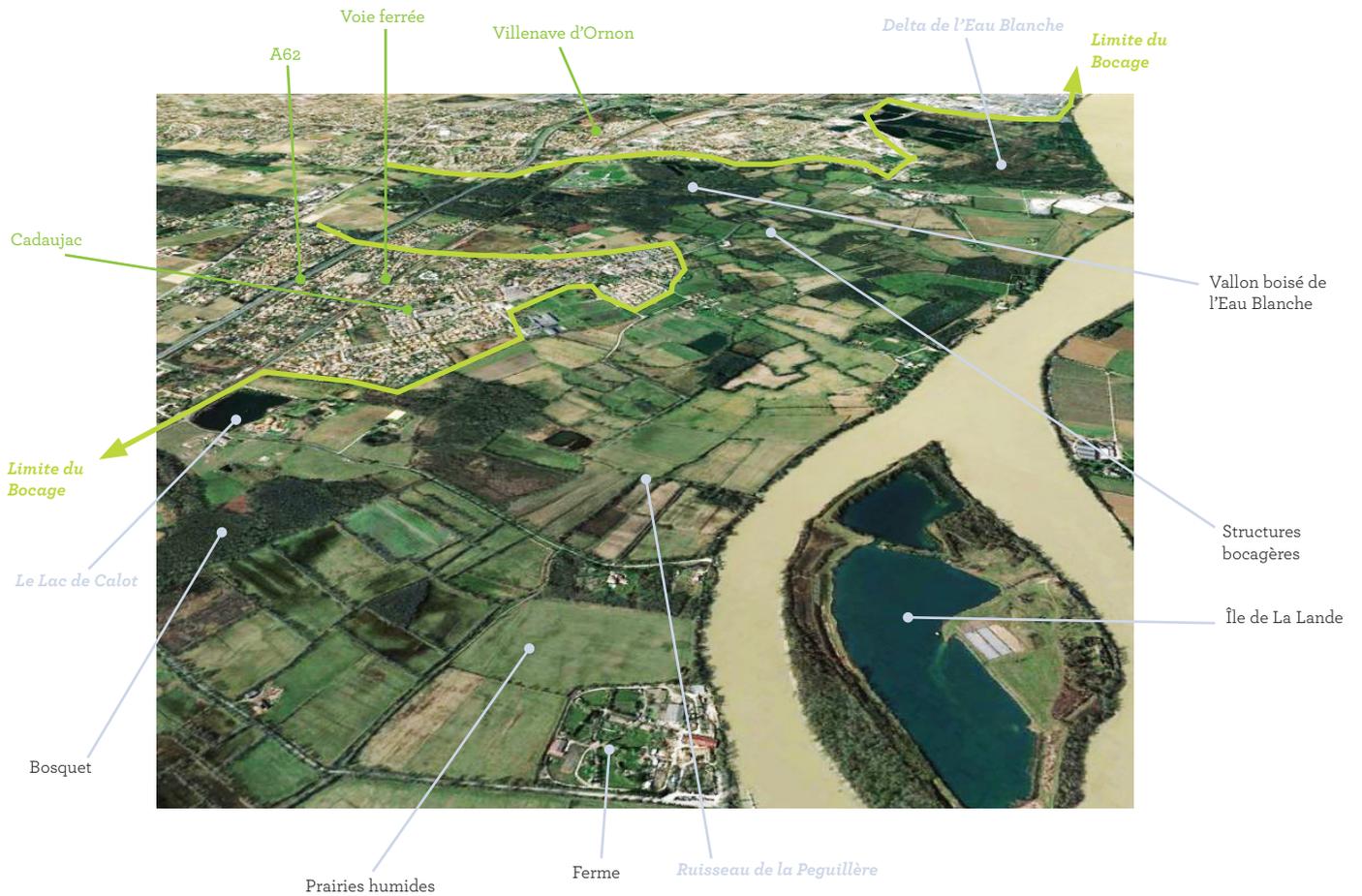
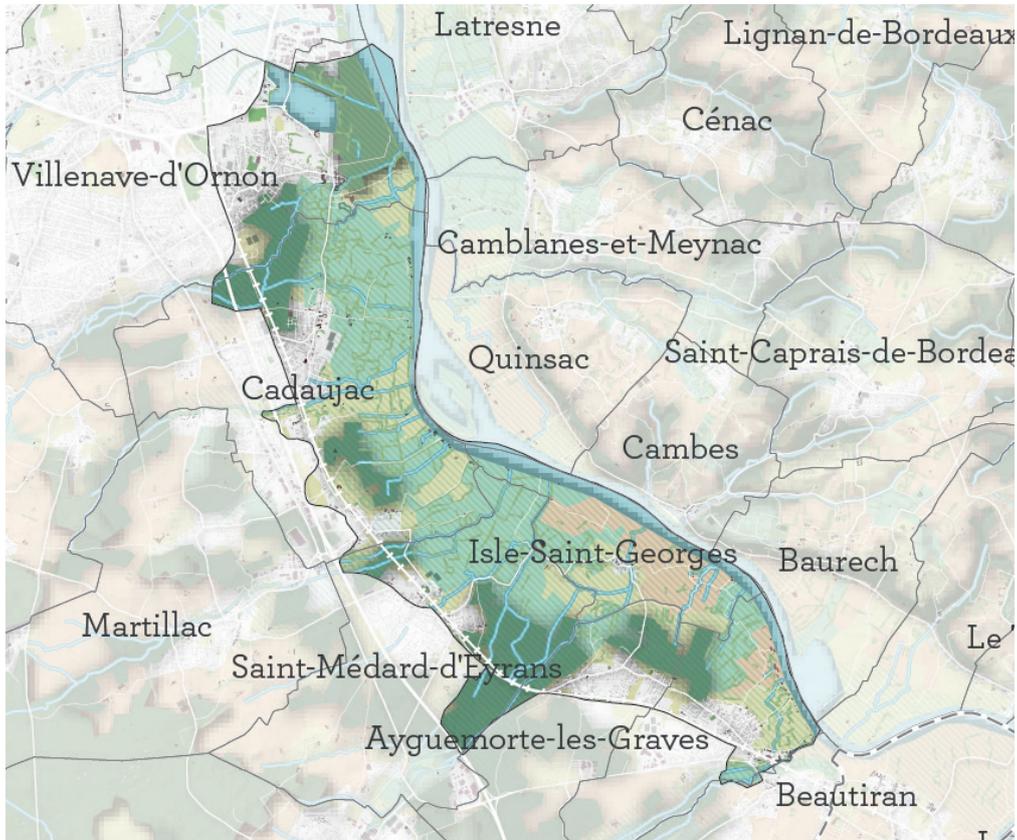


PANTONE  
Ayguemorte

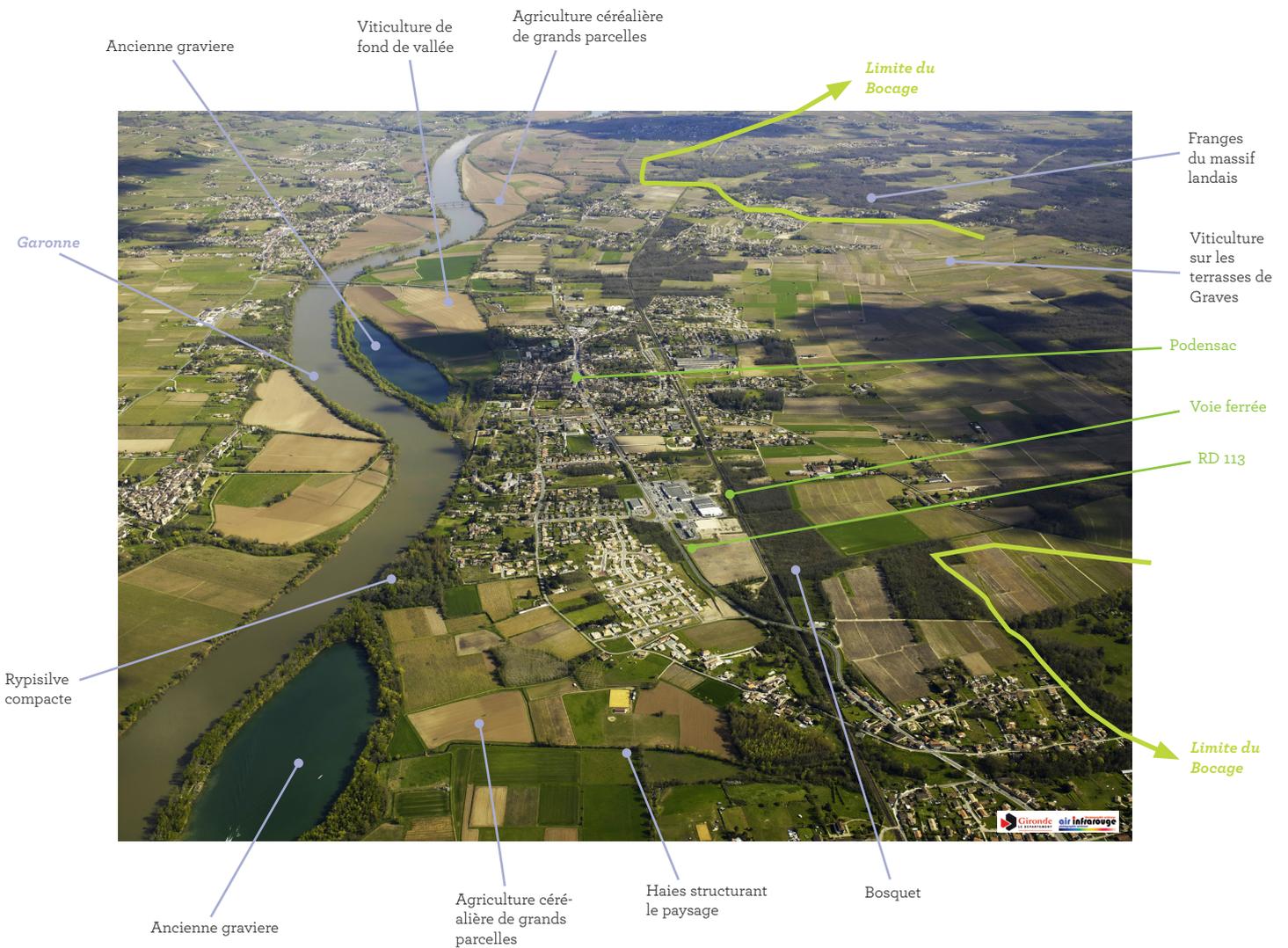
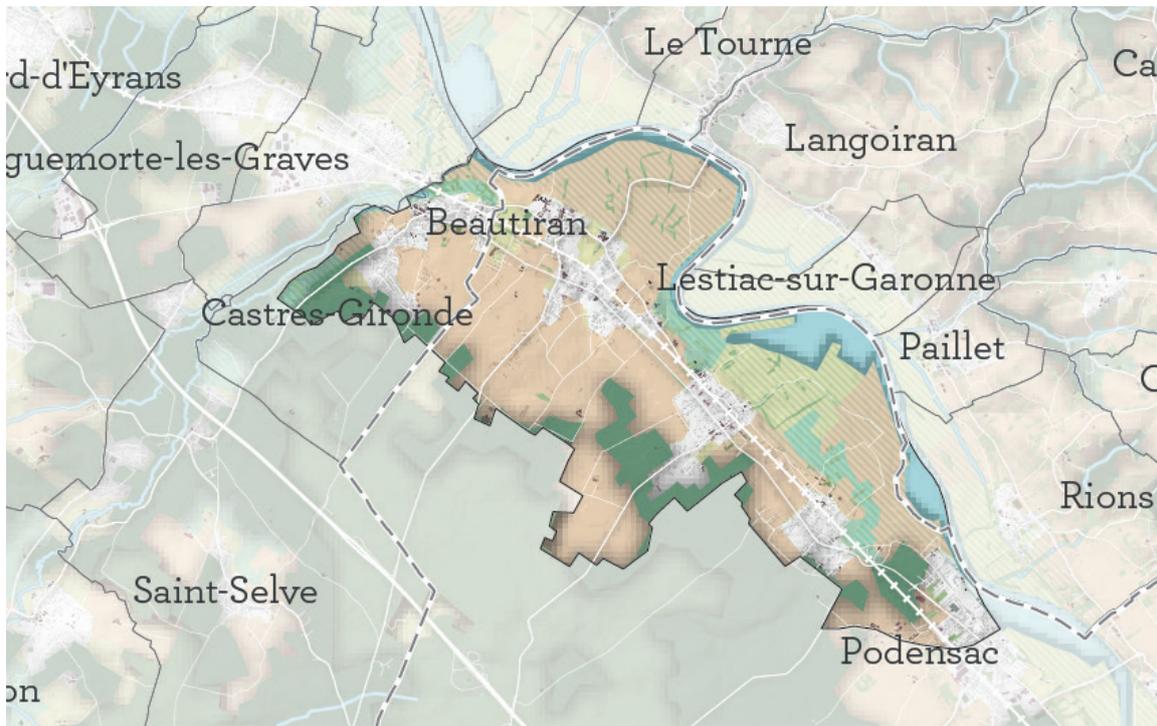


PANTONE  
Léognan Nature

● Les bocages de Garonne



● La vallée viticole de Beautiran à Podensac





## Qualités physiques

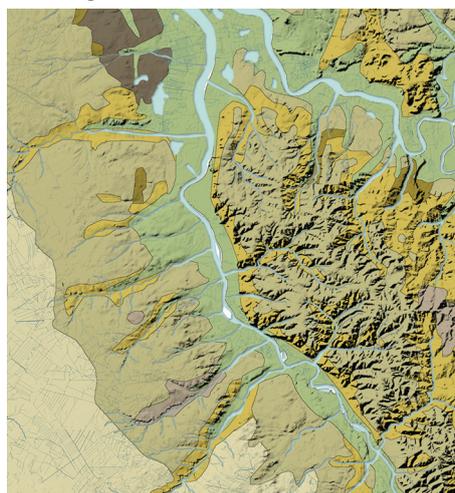
Les paysages humides de l'Entre-deux-Mers sont caractérisés par une morphologie très particulière où les plaines inondables sont fortement marquées par les coteaux.

La Presqu'île d'Ambes, modelée par la confluence de la Garonne et de la Dordogne, la plaine de Latresne et de Rions sont composées de sol hydromorphe drainé parfois par des petits canaux.

### Hydromorphologie



### Géologie



### Pédologie



## Qualités agricoles

La composition agricole est la plus variée. Au nord, dans le Bec d'Ambes les terres marécageuses ont laissé la place à l'urbanisation et à l'implantation industrielle ; des parcelles de vignes sont également présentes aussi, des prairies et des pépinières. Au sud, dans la vallée de Bouliac à Rions l'activité agricole est dominante : surtout vignes, céréaliculture, quelque vergers et oléagineux.



Photo 1

Le prairies humides\_Latresne.

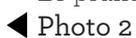


Photo 2  
Vignes de palus\_Lestiac-sur-Garonne.

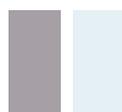
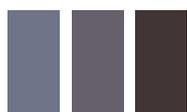
### Qualités environnementales

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Les marais du Bec d'Ambès, de Saint-Loubès et Izon forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur des grands fleuves. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.

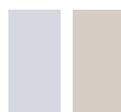
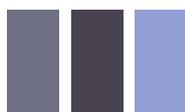
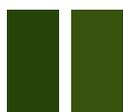


### Qualités paysagères

Sur la partie nord de l'unité agro-paysagère : la proximité de Bordeaux et des deux rivières navigables ont fait du Bec d'Ambès un lieu de prédilection pour l'implantation d'activités industrielles, qui dressent haut leurs silhouettes sur les horizons du marais. Sur les marais à sud, marqué par les échancrures des vallons : la plaine inondable est contournée des bourgs, historiquement installés en pied de coteau. Ils bénéficient de la proximité du fleuve, voie historique de communication et support de nombreuses activités, pour cela les plaines inondables sont très vivantes.

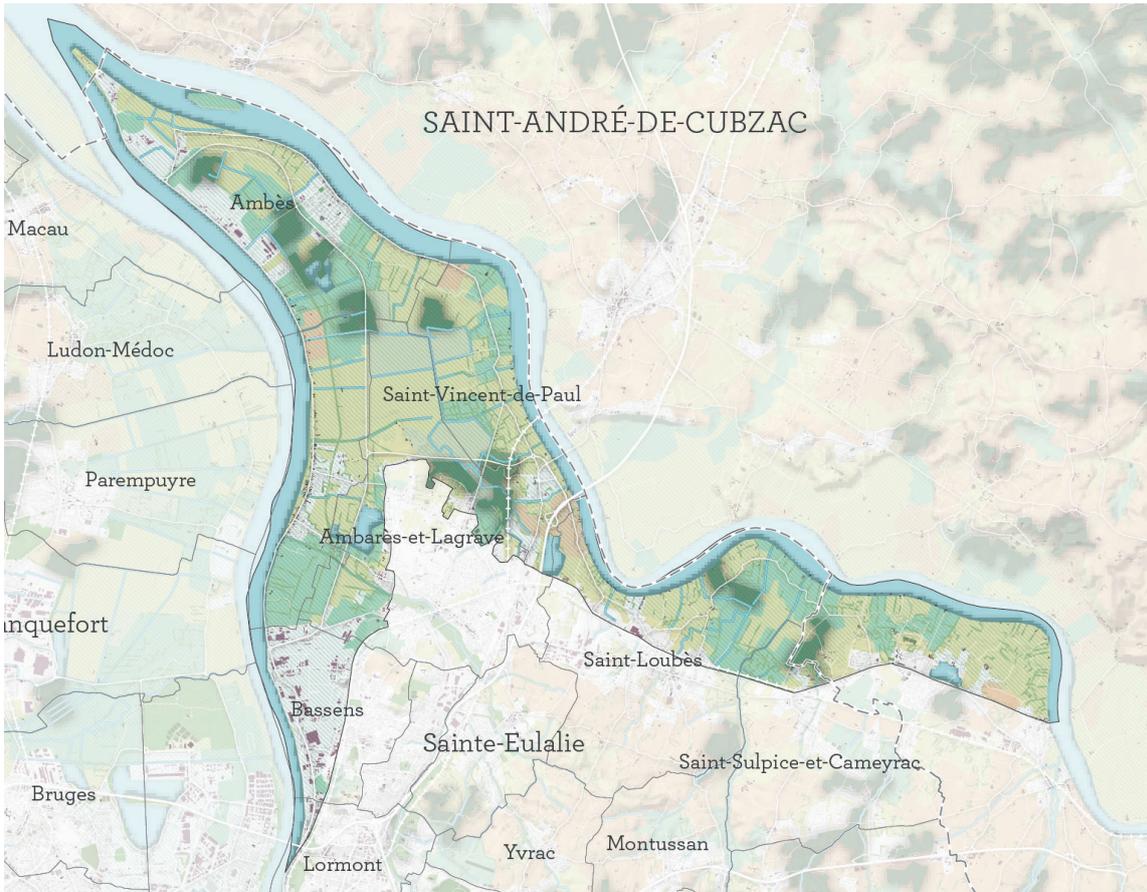


PANTONE  
Ambès



PANTONE  
Bouliac

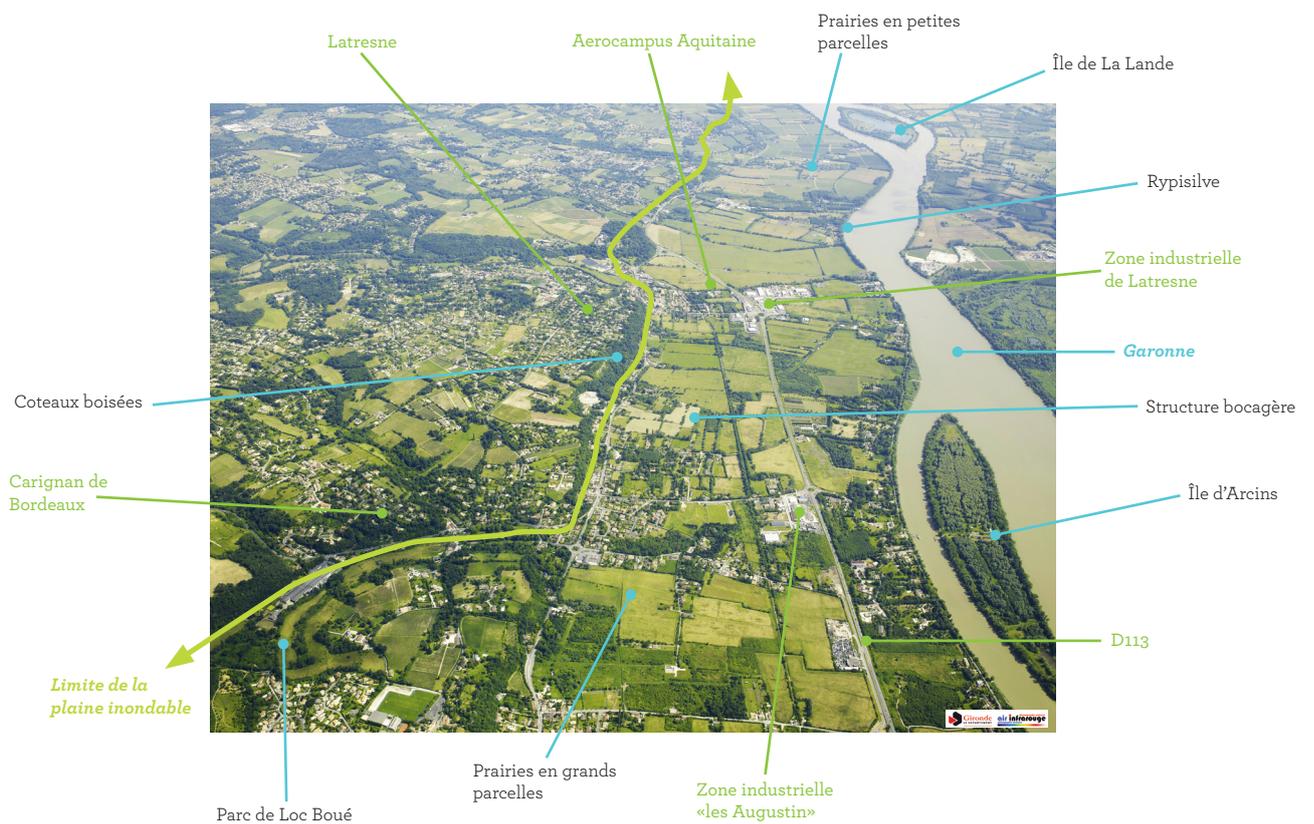
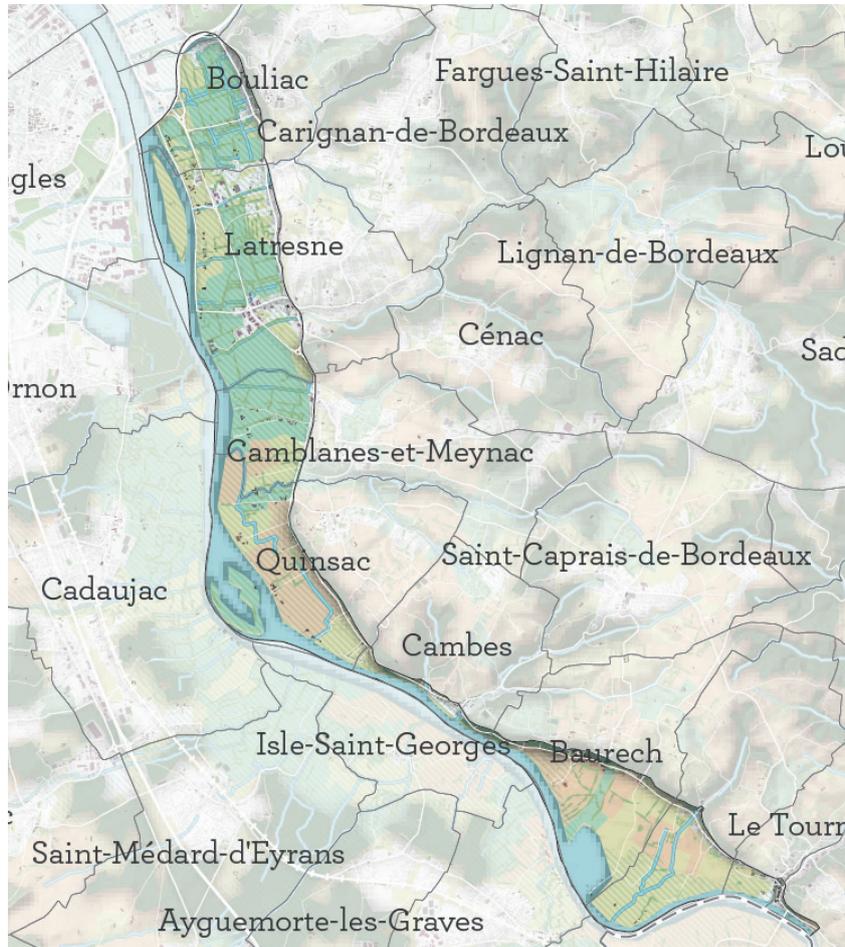
Le triangle des marais de Bassens-Ambès-Saint Loubès



Gravières anciennes      Garonne      Zone industrielle de Ambès



Les marais de Bouliac à Le Tourne



● Les marais de Langoiran à Rions

